



août 2020

# *Eléments techniques et paysagers pour la programmation de la nouvelle volière*

PARC NATUREL  
RÉGIONAL DES BOUCLES  
DE LA SEINE NORMANDE

[www.pnr-seine-normande.com](http://www.pnr-seine-normande.com)

## DUCLAIR

La commune de Duclair a sollicité le Pnr pour avoir des conseils sur l'aménagement de la volière, propriété communale.

Ce présent document synthétise les résultats de ce travail et formule des propositions à la commune, élaborées sur la base d'un état des lieux puis d'une mise en évidence d'enjeux.

## Objet de la demande

La commune possède une volière permettant de présenter différentes races de canards aux personnes, dont le fleuron local, le canard de Duclair.

La municipalité souhaite :

- Faire de cette volière une vitrine locale pour le canard de Duclair ;
- Réaménager la volière en lançant une consultation auprès d'architectes.

Il s'agit donc de faire des propositions d'éléments concernant les conditions d'élevage de canards de Duclair et sur les éléments paysagers à intégrer dans le programme.

## Contexte

- **Une volière située dans un contexte naturel**

Bien que située dans l'enveloppe urbaine de Duclair, cette volière est située dans un contexte naturel :

- pas de circulation à proximité, juste une voie douce ;
- des abords constitués par un coteau naturellement embroussaillé d'un côté et l'Austreberthe de l'autre.



*La volière, longée par la voie douce et entourée de végétation arborée et arbustive spontanée*



*L'estrade permettant de descendre au plus près de l'eau, en face de la volière*

- **Une volière bordée d'un axe de promenade.**

La volière se situe rue des fontaines, lieu de promenade.



*Vue sur volière en arrivant du parking*

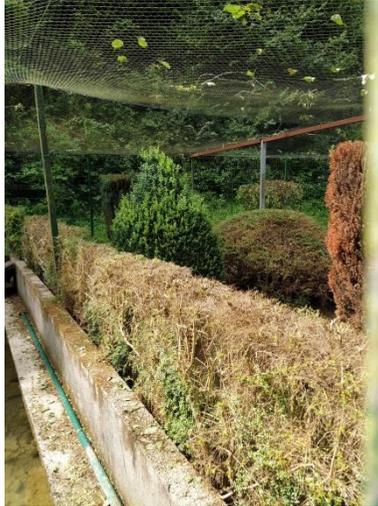


*Promeneurs*

- **Une végétation dépérissante et au développement non adapté à la volière**

Planter de la végétation dans la volière donne un aspect plus naturel à celle-ci, apporte un ombrage et de la sécurité aux canards qui ont besoin de se protéger du ciel.

Sauf que la végétation actuellement en place est dépérissante et taillée en style végétation urbaine, sans respect de la pousse naturelle des arbustes.



*Loniceras dépérissants*



*Noisetier dont la taille en cube ne valorise pas l'arbuste*



*Arbuste dépérissant et non mis en valeur*

- **Une signalétique disparate**

Deux types d'affichages coexistent :



- Un affichage de type temporaire (une feuille A4 dans une pochette plastique), donnant des informations pérennes sur le nourrissage ;



- Un affichage pérenne sur la race locale.

- **Des éléments techniques non intégrés**

Le nourrissage des canards demande de stocker les céréales. Sauf que les contenants utilisés ne sont pas identifiables comme tels et qu'ils contrastent dans leur couleurs, matériau et usage projeté avec la volière.



*Une poubelle, pour le stockage ou pour les déchets ? Cet élément n'est pas qualificatif dans la volière.*



*Des conteneurs pour l'alimentation ?*

# Enjeux

## 1 Enjeux d'élevage

- Être un site vitrine du canard de Duclair. Dans cette optique, il pourrait être intéressant de refléter le travail de la filière du canard de Duclair, en présentant des animaux dans des conditions au moins aussi qualitatives que les conditions d'élevage mises en place par les éleveurs ;
- Assurer des conditions optimales de bien-être animal.

## 2 Enjeux paysagers

- Planter une végétation adaptée aux animaux : des arbustes résistants aux canards ; non toxiques pour les animaux, apportant un ombrage ;
- Planter une végétation adaptée au contexte et à l'entretien : des arbustes facile à tailler et à recéper, de développement modéré ;
- Uniformiser l'affichage ;
- Intégrer les éléments techniques à la volière ;
- Revoir les abords de la volière si nécessaire.

# Eléments de programmation

## 1 Eléments techniques

- Il est proposé de présenter 8 canards au maximum (6 femelles et 2 mâles) dans l'objectif d'avoir 20m<sup>2</sup> d'espace enherbé par canard. C'est le périmètre que s'imposent les éleveurs de canard de Duclair pour garantir en enherbement permanent des pâtures dans un objectif de bien-être animal ;
- Pour garantir le bien-être animal, l'accès à l'eau doit continuer à être permanent. Les végétaux devraient assurer un écran par rapport au ciel sur une large partie de la parcelle. Des buissons ou grandes herbes disposés de façon à proposer une zone à l'abri des vents et des cachettes sont également importants, mais les canards n'ont pas besoin d'un abri de type niche ;
- Nous encourageons votre choix de vous orienter vers une volière de qualité, à l'image de la filière des canards de Duclair qui s'est dotée de standards exigeants ;
- Il est important de sécuriser la volière contre les rats et les fouines avec un grillage épais en métal dur, non enrobé de plastique. Les fondations devraient être profondément enterrées dans le sol à 30 cm. Concernant le toit de la volière, un filet ne suffirait pas à protéger les canetons d'une fouine, seul un métal dur la maintiendra à l'écart. Ce danger pèse plutôt sur les canetons, en cas de volonté de reproduction des canards.

## 2 Eléments paysagers

### 1. Les végétaux dans la volière :

Il est proposé de supprimer les végétaux en place et d'en installer de nouveau, adaptés aux enjeux.

Les végétaux proposés sont de faible développement, résistants aux canards, ayant des pousses plus à l'horizontal qu'à la verticale et d'essences locales :

- Groseillier rouge, *Ribes rubrum*
- Groseillier à maquereaux, *Ribes uva-crispa*
- Fusain d'Europe, *Euonymus europaeus*
- Buis commun, *Buxus sempervirens*
- Charme, *Carpinus betulus* (Sous condition de gestion et de taille au sécateur adaptée)
- Pommier de petit développement à tailler bas (Sous condition de gestion et de taille au sécateur adaptée)
- Saule marsault, *Salix caprea* (Sous condition de gestion et de taille au sécateur adaptée)

Les arbustes devront être protégés les premières années de leur développement, via un grillage installé autour d'eux (grillage de taille 50 cm et de maille 20\*20)

Distance de plantation : respecter une distance de 2m entre les arbustes

### 2. Prévoir l'intégration des éléments techniques nécessaires (stockage de nourriture, poubelle)

### 3. Prévoir un dispositif pérenne pour l'affichage sur la volière

### 4. Prendre en compte les abords proches de la volière dans la construction de celle-ci afin de rendre cohérent l'ensemble (questionner la présence du banc et son aspect)

Personnes contact :

Jennifer MAYAUD, chargée de mission Alimentation et Filières

[Jennifer.mayaud@pnr-seine-normande.com](mailto:Jennifer.mayaud@pnr-seine-normande.com)

02 76 27 82 73

Aurélie LASNIER, chargée de mission paysage

[aurelie.lasnier@pnr-seine-normande.com](mailto:aurelie.lasnier@pnr-seine-normande.com)

02 35 37 23 16